



Fédération SUD Santé Sociaux

Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales et de la santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Objet: préavis de grève

Madame la Ministre,

La Fédération Nationale des syndicats SUD Santé Sociaux dépose un préavis de grève national pour **le 15 mars 2016**, (*En ce qui concerne les salariés soumis à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, ce préavis couvre ces agents en amont et en aval de ces journées.*)

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels **hors FPH**, des structures relevant du sanitaire, du médico-social et du social **associatifs**.

Cela concerne :

- les hôpitaux/cliniques (ESPIC), maisons de santé, maisons de retraite, de cure, des soins de suite, les laboratoires, Ehpad, services d'aide et de soins à la personne,
- l'ensemble de la prévention spécialisée, de l'accueil d'urgence, des services à la personne, travail au domicile, de la petite enfance, organismes de formation, centres sociaux, crèches, du logement social et d'une manière générale toutes les structures en lien avec un public...

Ce champ s'étend à l'ensemble des personnels d'une structure dès lors que cette structure assume une des activités au moins ci-dessus, ainsi qu'aux travailleuses et travailleurs en formation, aux étudiants des métiers sanitaires et sociaux, aux retraité·es, aux privées d'emploi des secteurs ci-dessus.

Il s'étend également :

- aux salariés des entreprises sous-traitantes intervenant dans les établissements des secteurs ci-dessus.
 - aux salariés des OPCA des branches et activités sanitaires, médico-sociales et sociales.
- (*En ce qui concerne les agents soumis à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, ce préavis couvre ces agents en amont et en aval de ces journées.*)

Nos revendications portent sur:

- **L'emploi et les salaires avec un salaire minimum conventionnel à 1700 Euros nets**
- **La défense des acquis et l'amélioration des Conventions Collectives**
- **La défense des métiers et des qualifications**
- **La défense des formations en alternance pour les travailleurs de la santé et du social.**

En vous en souhaitant bonne réception, acceptez Madame la Ministre nos sincères salutations.

Pour la fédération SUD Santé Sociaux,
Jean Vignes – Secrétaire Général

Paris le 23 février 2016





Fédération SUD Santé Sociaux

Fédération SUD Santé Sociaux – 70 rue Philippe de Girard – 75 018 PARIS Téléphone : 01 40 33 85 00
FAX : 01 43 49 28 67 – contact@sudsantesociaux.org – www.sudsantesociaux.org

